

Luxembourg, 8 décembre 2008.

Madame, Monsieur, cher membre.

INVESTAS a.s.b.l., Association luxembourgeoise des actionnaires privés, (www.investas.lu), vous remercie vivement pour la confiance que vous avez témoigné en donnant votre procuration à INVESTAS afin de vous représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS, le 2 décembre dernier à Bruxelles. Grâce à vous, en dix jours, INVESTAS a ainsi réussi à fédérer *plus* de 500.000 actions FORTIS.

L'assemblée générale du 2 décembre a refusé l'entrée de plusieurs candidats au conseil d'administration de FORTIS. Deux nouvelles assemblées générales sont prévues : une première le 19 décembre prochain, qui débattera sur la continuation des activités. (voir document joint). Une seconde assemblée, prévue pour le mois de janvier, renouvellera les instances de gouvernance.

INVESTAS *réitère* son appel à vous, en tant qu'actionnaire de FORTIS, de donner une procuration à INVESTAS de voter en votre nom lors de ces assemblées générales.

L'ordre du jour du 19 décembre prévoit les points suivants :

1. Ouverture.
2. Poursuite des activités.

Rapport spécial du Conseil d'Administration et délibération conformément à l'article 6333 alinéa 1 du Code des Sociétés.

Proposition d'approuver la poursuite des activités de la société après avoir pris connaissance des mesures exposées dans le rapport spécial visant à redresser la situation financière de la société.

- 3 Clôture.

INVESTAS tient à rappeler, que suite au sauvetage gouvernemental, vous n'êtes plus en tant qu'actionnaire de FORTIS propriétaire d'un groupe bancaire international, mais seulement d'un portefeuille d'assurances et de produits structurés.

INVESTAS sera présente lors de l'assemblée générale de FORTIS le 19 décembre prochain à Bruxelles et s'alliera avec les autres associations nationales de défense des actionnaires représentées. Ces associations sont regroupées au sein d'EUROSHAREHOLDERS (www.fortisaction.com) ou (www.euroshareholders.org).

La procédure pour donner procuration à INVESTAS reste la même :

1. contactez votre banque dépositaire avant le 11 décembre 2008 pour que celle-ci établisse gratuitement une procuration pour vous faire représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS le 19 décembre 2008.(voir formulaire ci-joint).
2. faites établir cette procuration au nom de
M. Raymond Goebbels, président d'INVESTAS asbl
56, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Celui-ci sera informé directement par FORTIS quant au nombre d'actions qu'il représentera.

INVESTAS traitera comme au paravent toutes les procurations individuelles de manière confidentielle.

Nous vous prions d'agréer, *Madame, Monsieur, cher membre*, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le Conseil d'administration d'INVESTAS a.s.b.l

http://www.fortis.be/fr/actionnaires/media/pdf/Convocation_SANV_20081219.pdf

<http://www.fortis.be/fr/actionnaires/media/pdf/Procuration.pdf>